



SOURCE - INFOS

Bulletin municipal L'Hermenault

WWW.lhermenault.fr



Dans ce numéro :

Page 2	Le mot du Maire – État Civil
Pages 3 à 6	Réunions du Conseil Municipal
Résumés des 18/9, 15/10, 17/11 & 15/12 2025	
Pages 7 à 9	École & Les amis de J. Verne
Page 10	Pluviométrie
Pages 11 à 14	Infos diverses
Pages 15 à 19	Associations
Pages 20 à 22	Histoire
Page 23	Mots fléchés
Page 24	Jours de neige

Le bulletin municipal n'est plus distribué dans les boîtes aux lettres.

Vous pouvez le retrouver en format numérique sur le site internet de la commune : www.lhermenault.fr.

En format papier aux lieux de distribution suivants: Mairie, PROXI, boulangerie, pharmacie, pôle santé et les salons de coiffure.

Retrouvez les actualités communales sur : Intramuros, Facebook et Instagram



Mairie de L'Hermenault

13, rue de la Gazellerie

Tél : 02.51.00.13.18 Mail : mairie@lhermenault.fr

Internet : www.lhermenault.fr

Horaires : Lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h30

Mardi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Agence postale communale de L'Hermenault

Mairie de L'Hermenault

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h

Conception et mise en page : Jm Jamin

Lecture et correction : J-P Gadé

Impression et distribution : Mairie de L'Hermenault

Photos : images et dessins : Annonceurs, Mairie et Internet

Couverture : 6 et 7 janvier 2026 - Jours de neige à L'Hermenault



“ Le Mot du Maire ”

Après Noël et le Nouvel An, nous voilà en 2026. Une année qui commence avec des catastrophes dans nos pays voisins et des conflits internationaux qui se multiplient.

À L'Herminault, l'activité a été soutenue avec les travaux de la MAM et les 3 logements. De plus, nous avons réalisé la première tranche des pistes cyclables permettant de relier Saint-Martin-des-Fontaines aux équipements de L'Herminault (écoles, salle de sports, terrain de football, piscine, tennis...).

Au CCAS ÉHPAD de Bellevue, 3 nouvelles chambres ont été rénovées et sont désormais occupées. C'est aussi le cas pour la très lumineuse salle à manger qui fait 300 m².

L'éclairage du terrain de foot a été mis en service. La première rencontre s'est jouée le samedi 17 janvier 2026.

La 2^{ème} tranche de travaux des pistes cyclables devrait se terminer en avril. Quant à la MAM et les logements ce sera pour fin avril, début mai.

En ce qui concerne l'ÉHPAD, il faudra attendre la fin d'année notamment pour les aménagements extérieurs.

La nouvelle équipe municipale qui sera en place en mars 2026 définira ses projets et ses orientations.

À l'approche de la nouvelle échéance électorale une page se tourne pour moi. Si je décide aujourd'hui de ne pas me représenter, c'est un choix personnel.

Je remercie les élus municipaux, les agents communaux, les bénévoles associatifs ou non pour leur dévouement mais également vous toutes et tous pour votre confiance.

Je remercie les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les professionnels de la santé, les professions libérales, les enseignants, les pompiers et les gendarmes qui contribuent à la réussite de nos projets et au dynamisme de notre commune.

Je quitterai mes fonctions avec le sentiment du devoir accompli aussi bien pour la commune que pour le CCAS ÉHPAD.

Comme il est de coutume, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2026. Prenez soin de vous.

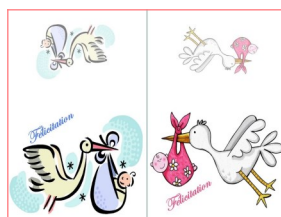
Yves Germain, votre maire.



ÉTAT CIVIL 2025



3 Mariages



6 Naissances



30 Décès



“ Réunions de Conseil ”

CONVENTION DE DISPONIBILITÉ D'UN SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SUR SON TEMPS DE TRAVAIL AU PROFIT DU SDIS DE LA VENDÉE

M. Le Maire rappelle que Mme BOUGUÉ, pompier-volontaire au centre de secours de L'Hermenault, a été recrutée pour pallier l'absence d'un membre du personnel.

Une convention relative à la disponibilité opérationnelle de leurs agents avec le SDIS de la Vendée est proposée aux employeurs.

Celle-ci précise les droits respectifs de l'employeur en terme d'indemnités, assurances et respect des nécessités de service, les droits du sapeur-pompier volontaire en terme de temps de travail et de protection sociale ainsi que les conditions et modalités de la disponibilité opérationnelle, pour les actions de formation ou pour toute autre mission de service, pendant le temps de travail du sapeur-pompier volontaire, dans le respect des nécessités de fonctionnement de l'employeur.

Elle est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 5 ans.

M. Le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer la convention de disponibilité de Mme BOUGUÉ au profit du SDIS de la Vendée pour des missions opérationnelles, formations, réunions. Elle restera rémunérée par la commune et conservera les indemnités horaires du SDIS.

Le conseil municipal, à l'unanimité, l'autorise à signer ladite convention au profit du SDIS de la Vendée.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE AU SIVOM

M. le Maire rappelle que suite à l'absence d'une secrétaire pour raison de santé depuis le 03 juillet 2025, le personnel administratif de la commune de L'Hermenault a été proposé pour gérer les tâches administratives du SIVOM.

M. Le Président du SIVOM a donné son accord pour cette mise à disposition.

Le personnel administratif sera donc en charge de la gestion administrative du SIVOM (inscription, facturation, gestion RH, paie...). Le temps de mise à disposition est de 17.50h hebdomadaires minimum.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA GESTION DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



LA POSTE

La Poste a proposé aux communes la gestion de points de contact « **La Poste Agence Communale** » offrant les prestations postales courantes,

dans le cadre de sa mission d'aménagement du territoire, conformément à la loi du 2 juillet 1990. La convention arrivant à échéance le 29 novembre 2025, il convient de la renouveler. Sa durée peut être librement fixée avec un maximum de 9 ans. M. le Maire expose les modalités d'organisation de l'agence postale communale et rappelle la gamme des services de la Poste.

Après étude de la convention de partenariat proposée, ainsi que des droits et obligations de chacune des parties, à l'unanimité **le conseil municipal décide de la renouveler pour une durée de 9 ans et mandate M. le Maire pour la signer.**

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LES COMMUNES DE L'HERMENAUT, MARSAIS-SAINTE-RADEGONDE ET SAINT-MARTIN-DES-FONTAINES

Les communes de L'Hermenault, Marsais-Sainte-Radegonde et Saint-Martin-des-Fontaines mettent à disposition leurs agents et leurs matériels techniques afin de réaliser divers travaux sur les communes concernées.

L'agent de Saint -Martin-des-Fontaines partant à la retraite et celui de Marsais étant en arrêt de travail ils doivent être remplacés par un agent contractuel.

Afin de faciliter cette collaboration et en raison de l'impossibilité de mettre à disposition des agents contractuels, une convention de prestation de service entre les 3 communes peut être établie en remplacement des conventions de mises à dispositions.

Avec l'accord des communes de Marsais-Sainte-Radegonde et de Saint-Martin-des-Fontaines, **le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention de prestation de service entre les 3 communes pour la réalisation de travaux ou missions techniques relevant du domaine de la voirie, des bâtiments communaux, des espaces verts ou de la maintenance courante des équipements publics et la mise à disposition de leurs matériels techniques du 01 janvier 2026 au 31 décembre 2026.**

“ Réunions de Conseil ”



MAM/LOGEMENTS : AVENANT N°1 LOT 3 – GROS OEUVRE

Concernant les travaux, il est nécessaire d'établir un avenant au lot 3- gros œuvre de l'entreprise MALVAUD CONSTRUCTION à hauteur de **702.94€ HT** pour une démolition de plafonds

Lot	Montant initial HT	Avenant HT	Nouveau Montant HT
Lot 3 Gros œuvre	133 122,01€	+702.94€	133 824,95€

AVENANT N°2 LOT 3 – GROS OEUVRE ET AVENANT N°1 LOT 8- MENUISERIES INTERIEURES

Concernant les travaux il est nécessaire d'établir un avenant n°2 au lot 3- gros œuvre de l'entreprise MALVAUD CONSTRUCTION à hauteur de **734.18€ HT** pour la pose de coffres de volets roulants et un avenant n°1 au lot 8 de l'entreprise GRELLIER à hauteur de **601.60€ HT** pour la pose d'une baie coulissante.

lot	Montant initial HT + avenants précédents éventuels	Avenant HT	Nouveau Montant HT
Lot 3 Gros œuvre	133 824.95€	+734.18€	134 559.13€
Lot 8 Menuiserie intérieure	32 683.05€	+601.60€	33 284.65€

AVENANT N°3 LOT 3

Concernant les travaux il est nécessaire d'établir un avenant n°3 au lot 3- gros œuvre de l'entreprise MALVAUD CONSTRUCTION à hauteur de **1 838.95€ HT** pour des travaux de réseaux sous bâtiment.

Lot	Montant initial HT	Avenant HT	Nouveau Montant HT
Lot 3 Gros œuvre	134 559.13€	+1 838.95€	136 398.08€

DÉLÉGATION AU MAIRE POUR LES SIGNATURES DES AVENANTS AU MARCHÉ

Pendant la durée du marché, des ajustements, prestations supplémentaires ou modifications imprévues, peuvent se révéler nécessaires en cours d'exécution des travaux et donc des avenants doivent être régulièrement passés en conseil municipal.

C'est le cas notamment pour le marché de la MAM/Logements. L'article R.2194-1 et suivants du code de la commande publique prévoit la possibilité de signer des avenants au marché de travaux jusqu'à 15% du marché initial.

Ce seuil de 15% peut être dépassé dans le cas de circonstances imprévues. Afin de permettre la continuité opérationnelle du chantier sans convoquer à chaque fois le conseil municipal, tout en respectant strictement les règles du Code de la commande publique, il est demandé au conseil l'autorisation pendant la durée du marché de la MAM/Logements l'autorisation de signer tout avenant au marché respectant le seuil des 15% ou plus en cas de circonstances imprévues.

À l'unanimité, et après délibération, le conseil donne délégation à M. Le Maire de signer tout avenant pendant la durée du marché de la MAM/Logements en respectant le seuil des 15% du marché initial pour chaque lot ou plus en cas de circonstances imprévues.

“ Réunions de Conseil ”



RENOUVELLEMENT DE LA MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DU JARY AU CLUB DE PALETS

Depuis 2024, l'association de palets bénéficie à titre gratuit (hors fluides) de la salle du Jary.

Il est proposé de renouveler le prêt de la salle pendant 1 an et d'établir une convention pour sa mise à disposition.

Les frais d'électricité, d'eau, de chauffage et le nettoyage continueront d'être à la charge de l'association.

Le conseil municipal **autorise le prêt de la salle du Jary à l'association de palets** et à signer une convention de mise à disposition pour l'année 2026.

NOUVELLE DÉNOMINATION DE LA SALLE DU JARY

M. le Maire indique aux conseillers municipaux avoir reçu un courrier concernant une demande qui avait été faite en début de mandat par la famille de M. POUPONNEAU, ancien maire, faisant état de la possibilité de rebaptiser la salle du Jary, salle « Gustave POUPONNEAU ».

Cette possibilité avait été évoquée en questions diverses lors du conseil municipal du 16 décembre 2021 et avait reçu l'accord de principe des conseillers, le changement de nom devant avoir lieu au moment de la rénovation de la salle. Mais les travaux n'ont pas été effectués sur le mandat.

Un vote à bulletin secret est demandé pour se prononcer sur le sujet.

Les votes ont confirmé l'accord du 16 décembre 2021 et le nom de la salle « Gustave Pouponneau » sera donné après les travaux de rénovation.

TRAVAUX ROUTE DE TOURNEGRISE : VALIDATION DE DEVIS

Avec les travaux des pistes cyclables, M. Le Maire évoque la possibilité de réaliser, par la même occasion, des travaux route de Tournegrise. Cette route est effectivement très abîmée. Ces travaux sont donc réalisés hors marché. M. Le Maire demande au conseil de valider le devis de l'entreprise COLAS pour **27 030.40€ HT**. **Le conseil municipal valide le devis.**

CRÉATION D'UNE MEDAILLE DE LA COMMUNE ET MODALITÉS D'ATTRIBUTION

M. Le Maire propose la création d'une médaille de la commune afin d'honorer les habitants qui œuvrent pour la commune, que ce soit dans le domaine du bénévolat, associatif, sportif, ou autres. Face à la réticence de certains conseillers, une discussion débute afin d'évaluer l'opportunité de cette création et d'en fixer les modalités d'attributions (*durée d'engagement dans une association, acte de bravoure...*).

Le conseil municipal se prononce **défavorablement** à la création d'une médaille de la commune

PISTES CYCLABLES :

AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX



Concernant les travaux des pistes, il est nécessaire d'établir un avenant au marché de travaux attribué à l'entreprise COLAS en raison des travaux de caniveau en béton rue de la Plaine.

Entreprise	Montant initial HT + avenants précédents éventuels	Avenant HT	Nouveau Montant HT
COLAS	179 392.30€	+22 180.00€	201 572.30€

SIGNALISATION : ÉCOLE JULES VERNE RUE CHANTAL DORMÉGNIES



“ Réunions de Conseil ”

VOTE DES SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS



ADILE de la Vendée : 50,00 €	ADMR service à la personne : 1 302,00 €	ADMR service de soins : 328,00 €
Association Française des Sclérosés en plaques : 93,00 €	Association Expression Corporelle Saint Valérien : 93,00 €	Amis de l'école Jules Verne : 372,00 €
ESH Basket : 434,00 €	Football Club Plaine et Bocage : 465,00 €	Gym volontaire : 217,00 €
Ecole de sports : 279,00€	Judo-club Nalliers L'Hermenaultais : 155,00 €	Club de l'amitié : 248,00 €
Société de chasse : 372,00 €	UNC Section L'Hermenault : 155,00 €	L'Outil en main : 372,00 €
Tennis Le Rebond : 155,00 €	Fondation du patrimoine (la Grand Court) : 31,00 €	CAUE de Vendée : 60,00 €
MFR St Gilles Croix de Vie : 31,00 €	CMA Formation Niort Parthenay : 62,00 €	Puy du Fou Académie : 62,00 €

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPQS) DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF 2024

Les conseillers ont reçu le rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public (RQPS) de l'assainissement collectif et non collectif pour l'exercice 2024 de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce rapport annuel.

Questions diverses

Une visite de la MAM sera prévue pour ceux qui sont intéressés.

Une estimation a été demandée pour le terrain des « BERNIER » en vue de la réalisation d'un lotissement.

L'aménagement d'un cheminement piétonnier autour du lotissement de l'AFFIAGE est envisagé. Le coût serait de **132 500€** environ.

INFOS GENDARMERIE

Attention aux démarchages

Soyez Vigilants

Les 5 règles d'or pour les seniors :

- 1 - Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus.
- 2 - Je ferme toujours ma porte à clef.
- 3 - Je ne détiens pas et je ne transporte pas d'importantes sommes d'argent liquide.
- 4 - Je range mes clefs de maison et de voiture ainsi que mes papiers importants dans un lieu sûr.
- 5 - Au moindre doute, je compose le **17** pour alerter la gendarmerie ou la police.



“ Écoles ”



RPI CONCENTRÉ ÉCOLE JULES VERNE

La rentrée 2025-2026 : une rentrée sous le signe de l'accueil

Un confort de vie dans 5 classes

TPS-PS	MS-GS	CP-CE1	CE2-CM1	CE1-CM2
15 ÉLÈVES	24 ÉLÈVES	23 ÉLÈVES	24 ÉLÈVES	23 ÉLÈVES

La rentrée 2025 annonce une priorité sur l'accueil des tout-petits de maternelle. L'équipe enseignante qui reste inchangée a choisi de privilégier les élèves qui découvrent l'école. Entourées des deux ATSEM et de deux AESH qui accompagnent 4 élèves dans leur scolarité, les enseignantes orientent leurs réflexions autour des dispositifs à mettre en place pour aider au mieux les *Élèves à Besoins Particuliers*. Le recrutement d'un volontaire en service civique depuis le 1^{er} octobre vient donner une nouvelle dynamique à la bibliothèque de l'école : organisation, rangement et animations d'ateliers sont les missions premières confiées à ce jeune très motivé.



Une classe a connu un rafraichissement complet durant la pause estivale (peinture, installation de rideaux) et pourrait être les prémices d'un projet de rafraichissement par tranche dans les années à venir. Merci aux élus, au SIVOM qui nous accompagnent pour permettre à vos enfants d'être accueillis à l'école dans de bonnes conditions



Les horaires

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h45 - 12h00	8h45 - 12h00	8h45 - 12h00	8h45 - 12h00
Après - midi	13h30 - 16h15	13h30 - 16h15	13h30 - 16h15	13h30 - 16h15



“ Écoles ”

Au fil des projets de classe et de l'école

Année scolaire 2025-2026 : une thématique privilégiée : « nuit et jour, ombres et lumières »

Partir d'une thématique permet à l'équipe de réfléchir ensemble sur sa déclinaison en fonction de l'âge des élèves et permet d'organiser des temps forts. Et pour cela, deux temps ont déjà été organisés :

- En septembre 2025, tous les élèves ont pu découvrir l'exposition « les lumières de la ville » à la maison des Trois Roys à Fontenay le Comte : moment privilégié de rencontres avec de véritables œuvres et artistes. Les enseignants ont proposé un parcours adapté à l'âge des élèves dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturel.

- Le 16 octobre 2025 : participation à la Grande Lessive « nuit et jour, réfléchir les lumières » : pour une soirée, les productions des élèves ont été « étendues » dans le parc de la Charmille, invitant parents, amis de l'école et élus à déambuler pour découvrir comment les élèves se sont emparés de cette thématique. Opération internationale et multi générationnelle, la grande lessive pourrait être réitérée au printemps 2026.



- **L'école dehors** : Depuis la rentrée, les élèves de TPS-MS chaussent bottes et vêtements chauds pour passer une matinée hebdomadaire en « classe dehors ». Il s'agit de permettre aux élèves d'explorer le monde extérieur tout en développant leur créativité, leur curiosité et leur compréhension de l'environnement qui les entoure. Non seulement cela fournit un cadre d'apprentissage inspirant, mais cela encourage également l'activité physique et l'exploration libre.

Toutes les classes pourront également rencontrer leurs camarades des écoles environnantes lors de journées ou demi-journées dédiées à des échanges sportifs ou artistiques et adaptés à l'âge des élèves.

Mais encore ? Des projets qui font sens depuis plusieurs années : opération lire et faire lire, ciné jeunes, partenariat avec l'école de musique pour préparer un temps fort avec Labulcrack en janvier 2026, cycle piscine ou en éducation routière viennent ou viendront ponctuer l'année scolaire.

Une école intercommunale !

L'école est gérée par le SIVOM pôle éducatif Jules Verne et regroupe les communes de l'Herminault, Marsais Sainte Radegonde, Saint Cyr des Gâts et Saint Martin des Fontaines.

Pour plus de renseignements, contacter Jean-Paul Rivière président du SIVOM par l'intermédiaire du secrétariat de la mairie de l'Herminault 13 rue de la Gazellerie 02 51 00 13 18 ou sivompejv@gmail.com

En dehors de l'école, le SIVOM gère le périscolaire : cantine, garderie, ainsi que le transport scolaire. Merci de vous adresser au secrétariat pour toutes informations complémentaires.

Informations utiles :

École Jules Verne 30 rue Chantal Dormégnies
85 570 L'HERMENAULT

Téléphone : 02 51 52 92 15

adresse mail : ce.0851632m@ac-nantes.fr

Directrice : Fabienne MICAUD-RICHARD

Votre enfant est né en 2023 et même en 2024, l'entrée à l'école vous semble encore loin ? Pourtant nous vous encourageons à prendre contact avec nous le plus tôt possible : échanges, présentation des conditions d'accueil avant un temps d'accueil spécifique « entrer à l'école avant 3 ans et si on en parlait ? » au printemps 2026.

Pour rappel, nous accueillons des élèves tout au long de l'année scolaire et ce, sur tous les niveaux.

“ Écoles ”

RETROSPECTIVE 2025

*L'association « Les amis de l'école Jules Verne »
vous souhaite une bonne et heureuse année 2026 !*



*Vous pouvez rejoindre cette belle équipe lors de l'assemblée générale
qui se déroule dans les locaux de l'école fin septembre.*

En attendant, vous pouvez proposer votre aide à chaque événement.



Quelques dates à retenir :

- 13 février : vente de pizzas
- 10 avril : vente de saucissons
- 3 mai : vide grenier
- 26 juin : kermesse
- 11 novembre : loto
- 31 décembre : réveillon

Facebook : Les amis de l'école Jules Verne / Mail : lesamisdelecolejulesverne@hotmail.com / 0698449045



“ Pluviométrie ”



Pluviométrie de l'année 2025 à L'Hermenault

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1ère décade	98,5	11	3	8	14	24,5	9	0	29	8,5	23	50,5
2ème décade	0	12	5,5	42	4,5	3,5	16	0	40,5	13	12,5	22,5
3ème décade	72	45	16,5	23,5	7	3,5	10,5	17	13	66	58	3
Total mois	170,5	68	25	73,5	25,5	31,5	35,5	17	82,5	87,5	93,5	76
Cumul	170,5	238,5	263,5	337	362,5	394	429,5	446,5	529	616,5	710	786
Jours de pluie	14	6	6	6	4	5	3	8	10	10	10	12

JANVIER : Températures froides les premiers jours du mois, puis de fortes pluies avant l'arrivée de l'anticyclone en 2^{ème} décade avec gelées matinales continues. Le temps se remet à la pluie en 3^{ème} décade avec des températures plus douces.

FÉVRIER : Peu de pluie les 20 premiers jours. Températures généralement douces.

MARS : Toute petite pluviométrie pour ce dernier mois d'hiver accompagnée de températures parfois très douces.

AVRIL : Première décade très ensoleillée, fortes pluies les 18 et 19 (16 et 24 mm).

MAI : De nombreuses belles journées ponctuées de très faibles pluies. Journée très chaude le 30 (35°).

JUIN : Ce mois est plutôt sec avec un début de canicule en fin de dernière décade les 29 et 30 (19 et 22° la nuit et 36° et 35° en journée).

JUILLET : L'anticyclone se positionne en début de mois à partir du 7. Pluie orageuse le 20 (16mm). Températures agréables en fin de mois.

AOÛT : Première décade sans pluie. En deuxième décade, trois jours et nuits de canicule les 15, 16 et 17 (21, 23 et 20° la nuit et 34, 38 et 36 l'après-midi). Les températures redeviennent normales en 3^{ème} décade.

SEPTEMBRE : Temps perturbé en 1^{ère} décade. Forte pluie le 13 (28mm). Retour de l'anticyclone en fin de mois.

OCTOBRE : Après un très léger passage pluvieux, retour du temps sec avec températures de saison jusqu'à l'arrivée le 22 de la tempête BENJAMIN (36mm).

NOVEMBRE : Quelques petites pluies les deux premières décades, plus perturbé en troisième (22mm le 22, 16mm le 29).

DÉCEMBRE : Première décade pluvieuse et fraîche. Températures plus douces en seconde période. En fin de mois, les températures nocturnes sont négatives et les journées très fraîches. Quelques flocons de neige pour la nuit de Noël. Vent d'Est froid toute la fin du mois.

Le total pluviométrique pour 2025 est de **786 millimètres** répartis en **89 jours de pluie**.

Ce résultat est dans la moyenne pour notre région.

Pour rappel, le bilan de 2024 était de 1145 mm en 120 jours de pluie.

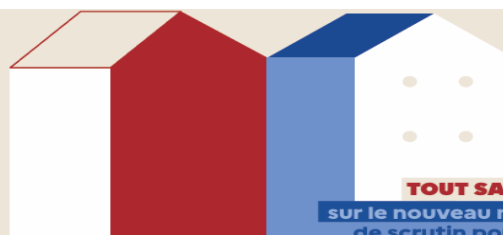
J-P Gadé

" Infos diverses "

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

Allons Voter!

Liste paritaire,
fin du panachage,
bulletins de vote...



TOUT SAVOIR
sur le nouveau mode
de scrutin pour les
Communes de
- 1 000
habitants

Communes de
- 1 000
habitants



**Scrutin
paritaire**

Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.



**Listes incomplètes
possibles**

Les listes peuvent comporter **au maximum deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil municipal.

Ce qui ne change pas

Il n'est **pas obligatoire** de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

Vous n'élierez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

Le mode de scrutin change



**Fin
du panachage**

Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité.

Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Pour en savoir plus



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIE
Liberté
Égalité
Fraternité

amf
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE
ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ



Faites connaître vos initiatives locales pour les jeunes !

Intégration dans le module « À quoi ai-je droit ? » du site Info Jeunes Pays de la Loire

Vous menez des actions ou des initiatives en faveur des jeunes sur votre territoire, autour de la thématique de l'engagement ? **C'est le moment de les mettre en lumière en 5 minutes !** D'autres thématiques sont présentes, n'hésitez pas à consulter l'outil.

Le **groupe de travail du SDSF** "Engagement citoyen des jeunes" vous invite à valoriser vos projets grâce à l'outil « À quoi ai-je droit ? » développé par Info Jeunes Pays de la Loire.

Comment fonctionne « À quoi ai-je droit ? » ?

Le module « À quoi ai-je droit ? » centralise toutes les informations sur les dispositifs, aides et actions dédiés aux jeunes (11-30 ans) de la région. Il simplifie l'accès aux ressources disponibles et met en valeur les initiatives locales pour faciliter les démarches administratives, communiquer sur les aides et dispositifs accessibles, encourager l'engagement des jeunes dans la vie sociale et professionnelle.

Découvrez l'outil ✂

Accédez dès maintenant à cet outil sur le site infos-jeunes.fr pour explorer et partager les ressources ✂ Cliquez ici pour en savoir plus !

Quelques exemples en Vendée (cliquez sur les projets) 🦋

- Bourses aux jeunes bénévoles Vendéens – Département de la Vendée
- Initiative Jeunes Vendée (IJV) : aide aux projets de jeunes de la CAF de Vendée
- BOOST : Bourse d'aide aux initiatives des jeunes – Ville de La Roche-sur-Yon
- La Cordée : soutien aux projets – Fédération Familiales Rurales de Vendée
- Chantier de Jeunes – Ville des Herbiers
- Aide au BAFA – L'île d'Yeu

Pour intégrer les différentes actions et dispositifs que vous proposez aux jeunes de votre territoire dans cet outil, nous vous proposons de renseigner ce formulaire simple et rapide :

<https://framaforms.org/saisissez-vos-actions-de-la-thematique-sengager-a-valoriser-sur-infos-jeunesfr-1721633503>

Des questions ? Contact direct à Info Jeunes Pays de la Loire :
Hélène Plantard : helene.plantard@infos-jeunes.fr / 07 84 86 52

Une équipe au SERVICE de tous qui accueille et ACCOMPAGNE des HOMMES et des FEMMES qui accomplissent des TRAVAUX divers et variés !

NOUS AGISSONS AU QUOTIDIEN POUR VOUS ET POUR LES AUTRES !

GRUPE **MSSV** MULTI SERVICE SUD VENDEE

SI SERVICES à la personne

50 % Réduction ou crédit d'impôt

MULTI Service
LOC Service
INTERIM Service

MSSV : 2 Bld Du Guesclin ■ 85200 FONTENAY-LE-COMTE ■ 02 51 69 39 39 ■ accueil@groupe-mssv.fr ■ www.mssv.fr



La POSTE COMMUNALE
13 rue de la Gazellerie
L'HERMENAULT

Du lundi au vendredi :
9h - 12h

Le 1^{er} samedi de chaque mois
9h - 12h



À L'HERMENAULT, retrouvez nos services essentiels à :
La Poste Agence Communale

La Poste Agence Communale vous accueille dans ses locaux. Vous y serez accompagnés pour accomplir vos principales opérations postales.

Si vous êtes client La Banque Postale, vous pourrez bénéficier d'un service de dépannage financier. Grâce à un accès libre et gratuit à internet, vous aurez également accès à vos comptes en ligne sur le site La Banque Postale.

Les services accessibles au sein de la Poste Agence Communale :

Services courrier - colis : Retrait et dépôt de colis, de lettres et de recommandés, affranchissement de colis et de lettres, achat de timbres, d'enveloppes *Prêt à Poster* et d'emballages colis, d'enveloppes de réexpédition et d'emballages *Prêt à expédier Chronopost*. Services de proximité : réexpédition, garde du courrier, pack déménagement.

Services financiers : Retrait et versement d'espèces sur compte courant ou compte épargne La Banque Postale, dans la limite de 500€ par compte sur une période de 7 jours glissants.

Autres services : Achat de produits La Poste Mobile : Carte SIM, abonnements sans engagement, forfaits+ mobile. Réalisez vos démarches administratives en ligne, auprès d'organismes publics grâce à un îlot numérique en accès libre (CPAM-CAF- Finances publiques...)



Conservez vos végétaux dans vos jardins : c'est un véritable trésor !

Pourquoi se déplacer jusqu'en déchèterie ou en ressourcerie végétale alors que vos végétaux peuvent apporter de vraies richesses à votre jardin ?

Déplacer ses végétaux n'est plus une solution et a des conséquences : perte de temps sur la route, émissions de gaz à effet de serre pendant le transport, exportation de matière organique en dehors du territoire du Sycodem, dépenses d'argent à l'achat de terreau industriel, etc.

* DES TONTES DE PELOUSE ?

Mulchez ! Laissez l'herbe finement coupée sur place pour nourrir votre sol, limiter son érosion et conserver son humidité naturelle. Les tondeuses récentes sont généralement équipées des lames adaptées ; sinon des kits existent suivant les marques.

Paillez ! Paillez vos bordures, vos limites de terrain, vos pieds d'arbres avec vos tontes de pelouse sèches et conservez la fraîcheur naturelle de votre sol.

Laissez pousser ! Laissez grandir une jachère fleurie. L'herbe poussera naturellement à certains endroits, favorisera le fleurissement et attirera les insectes, les coccinelles, les pollinisateurs, les oiseaux du jardin...



• DES BRANCHES ?

Tressez, plessez !

Les branches souples, comme le saule ou le noisetier, se prêtent parfaitement à la création de bordures de parterres, de carrés-potagers ou la délimitation d'une allée.

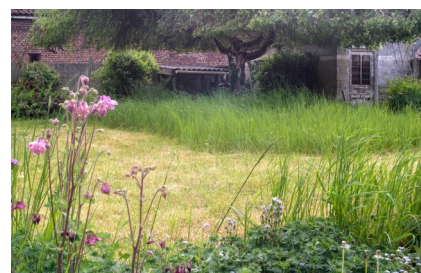
Broyez !

Le broyat de branches est utile dans plusieurs coins du jardin :

- Au composteur, pour participer à la décomposition des déchets alimentaires ;
- Dans les parterres de fleurs, pour empêcher la repousse d'adventices ;
- Au potager, pour conserver la fraîcheur du sol ; dans le sol, pour aérer sa structure.



Créez ! Laissez faire votre imagination. Avec les bambous et les bois plus durs, vous pouvez créer des structures pour faire grimper des plantes, tuteurer des plants de légumes, abriter des jeunes plantations, etc.



POUR UNE RETRAITE À VOTRE IMAGE



Besoin de conseils et d'informations sur vos droits depuis chez vous ?

Besoin d'un coup de pouce dans le quotidien ?

Envie de passer un bon moment tout près de chez vous ?



Retrouvez le formulaire de demande sur carsat-sv.fr
3960 Service gratuit + prix appel
Du lundi au vendredi, de 9h à 18h



Retrouvez tous les ateliers, les sorties, etc. sur trouvez-vostraite.fr
pourbienvieillir.fr

1 dossier unique de demande quel que soit votre besoin*

L'ASSURANCE RETRAITE, BIEN PLUS QUE VOTRE RETRAITE !

Votre interlocuteur action sociale en région

Carsat
Pays de la Loire

* Sous conditions de ressources pour les aides financières au quotidien.



“ Infos diverses ”



La Direction Départementale des Finances Publiques de la Vendée vous informe de la création du Service Départemental des Impôts Foncier de la Roche-sur-Yon (SDIF) le 1^{er} janvier 2026

Le Service Départemental des Impôts Foncier (SDIF) de la Vendée nouveau service à compétence départementale, sera créé le **1er janvier 2026** à la Roche-sur-Yon. Issu de la fusion des trois Centres des Impôts Fonciers (Les Sables d'Olonne, Challans, La Roche-sur-Yon), il aura en charge l'ensemble des missions suivantes :

- **Mission fiscale** : surveillance du dépôt des déclarations foncières, évaluation des propriétés bâties (locaux d'habitation, locaux professionnels) et non bâties pour les besoins de la fiscalité directe locale, détermination des bases d'imposition aux taxes foncières, à leurs taxes annexes ainsi qu'aux taxes d'urbanisme, gestion du contentieux relatif à ces taxes, tenue des différentes commissions communales et intercommunales ;
- **Mission documentaire** : délivrance de la documentation cadastrale (plan, relevé de propriété) ;
- **Mission topographique** : confection et maintenance du plan, gestion informatisée du plan, contentieux du plan.

Comment contacter le SDIF



Les usagers, particuliers comme professionnels, peuvent adresser un courriel au SDIF depuis la messagerie sécurisée de leur espace impots.gouv.fr.

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, sans rendez-vous. La prise d'un rendez-vous téléphonique est toutefois vivement conseillée. Elle est à effectuer depuis le site internet impots.gouv.fr, rubrique « Contact et RDV ».

Accueil physique : exclusivement sur rendez-vous. La prise de rendez-vous physique est à effectuer depuis le site internet impots.gouv.fr, rubrique « Contact et RDV ».



Les coordonnées de ce service seront les suivantes : Service Départemental des Impôts Foncier (SDIF)

Cité administrative Travot
10 rue du 93^e Régiment d'infanterie, Bâtiments C
85 000 La Roche-sur-Yon
Tél : 02.51.45.11.70
mail : sdifvendee@dgif.finances.gouv.fr

Solution des mots fléchés

Horizontalement :

- 2) Auto - Ouverte
- 3) Tabacs - Noël
- 4) Motos - Ratte
- 5) Râteau - En
- 6) Ai - Si - Tu - Et
- 7) Tas - Liants
- 8) Cave
- 9) II - Ode - Va
- 10) Trotinette
- 11) Envol - Merle
- 12) As - Anses - Ion.

Verticalement :

- B) Autoritaires
- C) Tata - Avion
- D) Robot - Se - TVA
- E) Ases - Eton
- F) Roc - Aile - Ils
- G) Us - On
- H) EV - Tandems
- I) ENA - Un - Été
- J) Trot - Ta - Tri
- K) Têtes - Vélo
- L) Pèlent - Ra - En.



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Vous rencontrez des difficultés avec internet ?
Votre France services est là pour vous accompagner.

8 PERMANENCES - 5 COMMUNES

Auchay-sur-Vendée
Lundi et mercredi
9h à 12h

L'Orbrie
Jeudi
14h à 17h

Pouillé
Lundi
13h30 à 16h30

Les Velluire-sur-Vendée
Mardi et jeudi
9h à 12h

Foussais-Payré
Vendredi
9h à 12h et 14h à 17h

Avec ou sans rendez-vous
06 41 98 07 91 - pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

“ Associations ”



□ □ Centre de Secours de L'Herminault – Pouillé

Ensemble, gardons nos territoires protégés et solidaires

À l'aube de cette nouvelle année 2026, l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires du centre de secours de L'Herminault-Pouillé tient à adresser ses remerciements les plus sincères aux habitants de notre secteur pour leur accueil chaleureux et leur générosité lors de la traditionnelle tournée des calendriers. Votre soutien est un moteur précieux pour chacun d'entre nous. Nous remercions également les communes du secteur de premier appel pour leur confiance et leur collaboration constante. Leur engagement à nos côtés permet d'assurer, chaque jour, un service de secours efficace et de proximité.

Mais pour continuer à répondre présents à chaque alerte, nous avons besoin de renforcer nos effectifs. Le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires est aujourd'hui une priorité.

S'engager comme sapeur-pompier volontaire, c'est offrir un peu de son temps pour servir la population, apprendre des gestes qui sauvent, vivre des moments forts en équipe et participer activement à la vie locale.

Hommes ou femmes, salariés, artisans, étudiants ou retraités, chacun peut trouver sa place et être formé pour contribuer à la sécurité de tous.

□ Rejoindre le centre de secours de L'Herminault-Pouillé, c'est faire le choix de l'engagement, du partage et de la solidarité.

Pour tout renseignement ou pour échanger avec un membre du centre, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de L'Herminault-Pouillé vous souhaite une belle et heureuse année 2026, placée sous le signe de la santé, de la sérénité et de la solidarité.

Lieutenant Franck CHAUVÉAU Chef de Centre





“ Associations ”

Communauté ecclésiale de proximité de la Paroisse Sainte-Claire-de-Fontenay

Saint-Martin-en-Plaine :



Quatre communautés composent la paroisse Sainte-Claire-de-Fontenay : Montfort-Sur-Vendée, Notre-Dame-des-Sources, Saint-Hilaire-de-Fontenay et Saint-Martin-en-Plaine..

Une équipe pastorale est chargée de faire vivre cette paroisse Sainte-Claire-de-Fontenay, deux personnes laïques de chaque communauté y participent.

Localement, une équipe de proximité anime la vie de la communauté ecclésiale de Saint-Martin-en-Plaine.

Sont au service de ces communautés :

Trois prêtres : Carl Bassompierre (curé), François Bessonnet, et Jean-Sébastien Djatch Kacou (coopérateurs),

Quatre autres prêtres rendent des services pastoraux (en raison de leur âge ou de leur force),

Quatre diacres dont Daniel Barradeau de Mouzeuil-Saint-Martin, deux laïcs en mission ecclésiale (LEME) pour la pastorale de l'enfance.

Pour la communauté Saint-Martin-en-Plaine, vos représentants et interlocuteurs sont :

- **À l'équipe pastorale** : Marietta Verdon et Nicole Gautier

- **Au conseil économique** : Étienne Gadé et Jérôme Bodin

Pour tous renseignements, baptême, mariage, décès, catéchèse des enfants, visite de personnes malades, etc, vous pouvez vous adresser aux maisons paroissiales :

De L'Hermenault : le mardi, jeudi et samedi de 9h30 à 12h00 Tél : 02. 51. 00. 14. 22

lhermenault@diocese85.org

De Fontenay-le-Comte : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

le samedi de 9h30 à 12h00 Tél : 02 . 51 . 69 . 04 . 16

fontenaylecomte@diocese85.org

Dans chaque église, vous trouverez le planning des messes et le guide de la paroisse 2025/2026. De nombreux renseignements sont également accessibles en consultant le site internet de la paroisse Sainte-Claire : www.paroisse-fontenayleconte.fr

Des paroissiens de votre commune s'investissent localement, vous pouvez leur demander des renseignements.

En 2025, l'ensemble des Paroissiens se sont rassemblés au Langon, le dimanche 14 septembre pour la fête de la Paroisse.

Club de L'amitié



L'assemblée générale du club se tiendra le jeudi 12 mars salle du Jary à 10h30. Cette année le vote sera suivi d'un repas préparé par le traiteur J-B.

Notre concours de belote aura lieu le samedi 25 avril .

Notre repas annuel est prévu pour le mois de juin, la date n'est pas encore fixée.

Pas de date retenue non plus pour le pique-nique de juillet.

Un voyage est proposé à la Cerdagne ou une autre destination du 14 au 19 septembre.

Le club reste ouvert en juillet et en août de 14 h30 à 16h30.

La présidente : Sylviane



"Associations"



FÉDÉRATION ADMR VENDÉE
Maison des Familles
119, Bd des Etats-Unis - BP 3
85001 LA ROCHE-SUR-YON Cedex



www.admr85.org



Souplesse et flexibilité

Nos services s'adaptent à vos besoins. Que ce soit pour des interventions régulières ou ponctuelles, nous sommes là pour vous simplifier la vie.



Services personnalisés

A l'ADMR Vendée, nous comprenons que chaque situation est unique. C'est pourquoi nous prenons le temps de vous écouter pour vous proposer un accompagnement sur mesure.



Professionalisme et expertise

Nos équipes sont composées de professionnels formés et expérimentés, garantissant des services et un accompagnement de qualité.



Réseau associatif

L'ADMR Vendée est un réseau associatif à but non-lucratif dont la gestion est désintéressée. Son but est de permettre à chacun de bien vivre chez soi.

Tu sais que tu travailles à l'ADMR quand tu fais partie de la vie des gens

L'ADMR RECRUTE ET FORME DES AIDES À DOMICILE SUR TOUT LE DÉPARTEMENT

02 51 44 37 20 - jepostule@admr85.org



Le réseau Associatif ADMR du service d'aide à domicile intervient dans les domaines d'autonomie, services de santé et de confort à domicile.

Les services de **L'ASSOCIATION LOCALE ADMR de L'HERMENAUT** s'adressent à tous : Enfants, Seniors, Handicapés, qui ont besoin d'une aide temporairement ou plus, 7 jours sur 7 :

Aide à la toilette, intervention d'urgence en sortie d'hospitalisation, accompagnement à domicile, garde d'enfant, accompagnement des déplacements (rendez-vous médicaux, courses), aide aux repas, Ménage, repassage, téléassistance, livraison de repas à domicile.

Les aides à domicile de L'ASSOCIATION DE L'HERMENAUT interviennent sur 12 communes :

Bourneau, L'Hermenault, le langon, Marsais-Ste-Radégonde, Mouzeuil-St-Martin, Pétosse, Pouillé, Saint-Cyr-des-Gats, Saint-Laurent-de-la-Salle, Saint-Martin-des Fontaines, Saint-Valérien et Sérigné.

Sur simple demande ;

Une assistante de secteur évaluera vos besoins, les aides financières possibles et vous établira gratuitement un devis. Elle assurera la gestion de votre dossier ainsi que la mise en place et le suivi des interventions vous concernant.

Des professionnelles du service à la personne ;

Nos aides à domicile bénéficient régulièrement de formations et de réunions d'équipes.

L'actualisation des compétences, afin de conserver la qualité des prestations effectuées, est une priorité.

Le réseau Associatif ADMR a aussi cette valeur du lien social et lutte contre l'isolement grâce à ses bénévoles qui organisent des animations. Les nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus.

Contacts:

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE L'HERMENAUT
Secrétariat du comité de Secteur Vendée Sèvre AUTISE

25, rue Kléber 85200- Fontenay-le-Comte

Téléphone : 02 52 61 45 68

courriel : fontenayvsa@admr85.org

NOUS POUVONS VOUS AIDER ?

Indiquez ici un service, une problématique, une commune ...



TROUVEZ L'ADMR PRÈS DE CHEZ VOUS



L'ADMR Vendée, une offre complète de services d'aide, de santé et d'accompagnement qui respecte vos choix de vie

Depuis plus de 75 ans, l'ADMR est au service de tous, à tous les âges de la vie, partout en France.

Les associations qui forment le réseau ADMR Vendée sont gérées, chacune, par un conseil d'administration composé de bénévoles élus, bien implantés dans leur localité.



Un accompagnement à domicile encore plus simple et coordonné avec l'ADMR

Pour de nombreux habitants de la commune, l'accompagnement à domicile est essentiel au quotidien. Afin de répondre toujours mieux à ces besoins, les associations ADMR de votre territoire font évoluer leur organisation avec la création du service autonomie à domicile. Concrètement, ce nouveau service permet de mieux coordonner l'aide à domicile et les soins à domicile. Jusqu'à présent, ces accompagnements pouvaient dépendre de services différents. Désormais, ils sont réunis pour offrir un suivi plus fluide et plus lisible aux personnes accompagnées et à leurs proches.

Pour les habitants qui bénéficient à la fois d'une aide à domicile et de soins, un seul interlocuteur est identifié. Un numéro de téléphone et une adresse mail uniques permettent de simplifier les démarches.

Les personnes accompagnées continuent de retrouver chez elles les mêmes professionnels de confiance : aides à domicile, aides-soignants et infirmiers coordinateurs. Tous travaillent ensemble, en lien étroit, autour d'un projet d'accompagnement personnalisé. Vous pouvez également bénéficier de services complémentaires proposés sur l'ensemble du département :

Un service de téléassistance vendéen pour se sentir en sécurité chez soi ou à l'extérieur de chez soi, un service de livraison de repas à domicile qui s'adapte aussi aux régimes spécifiques, un service de relaying, pour permettre aux aidants de souffler en toute confiance et un service de livraison à domicile de changes d'incontinence.

Et si vous deveniez bénévole ?

Dans chaque association ADMR, les bénévoles jouent un rôle essentiel : ils contribuent à créer du lien avec les bénéficiaires, soutiennent l'équipe salariée, participent à la vie associative et impulsent des projets de proximité. Que vous ayez une heure par semaine ou un peu plus, votre engagement peut faire toute la différence. Rejoignez-nous en prenant contact avec votre association ou en consultant notre site dédié

www.benevoles.admr85.org

Service autonomie à domicile du Pays de Fontenay-Vendée

02 52 61 45 68 fontenaysva@admr85.org

“ Associations ”

Le club ESH BASKET de L'Hermenault lance une nouvelle activité intitulée **Basket Santé**, destinée à promouvoir l'activité physique adaptée et le bien-être par le sport.

Cette pratique s'adresse prioritairement aux adultes et seniors souhaitant reprendre ou maintenir une activité physique régulière, dans un cadre sécurisé, encadré et convivial.

Le Basket Santé vise notamment à :

- Favoriser la santé et la prévention,
- Lutter contre la sédentarité,
- Renforcer le lien social par le sport,
- Proposer une activité accessible à tous, quel que soit le niveau ou le passé sportif.

Pauline notre éducatrice diplômée encadrera ces séances chaque jeudi de 11H à 12H à partir du 15 janvier 2026 à la salle des sports de L'Hermenault.

RAMBAUD Anthony CO-PRÉSIDENT

ESH Basket L'Hermenault tél : 06 24 11 07 12

NOUVEAUTÉ A L'ESH

Basket Santé

POUR QUI ?

- Pratique mixte et intergénérationnelle
- Tous les publics
Ancien pratiquant, novice, actif, sédentaire

POURQUOI ?

Débuter, maintenir ou reprendre une activité physique Collective sans compétition encadrée par une éducatrice diplômée

OU ET QUAND ?

SALLE DES SPORTS DE L'HERMENAUT

CHAQUE JEUDI DE 11H A 12H

A PARTIR DU 15 JANVIER

SEANCES DÉCOUVERTES LES 15, 22 ET 29 JANVIER

SOCIÉTÉ DE CHASSE
L' HERMENAUT

4 AVRIL 2026



**Repas
à emporter**

17€

Rillettes de sanglier
Pommes de terre grenaille
Sauté de gibiers
Fromage
Éclair



Repas à récupérer entre 11h00 et 12h30 à la salle du Jary.

Inscription à donner avant le 28 Mars à :

Stéphane Artarit 30 rue de champ bourde 85570 L'Hermenault
ou par téléphone au 06.74.50.51.03

“ Associations ”



Le JUDO CLUB SUD 85 (JCS85) accueille pour la première fois dans le Sud Vendée 15 judokas(tes), deux enseignants et une accompagnatrice du CLUB JUDO 80 (CJ80) situé à DNIPRO en UKRAINE à (200 km du front).

Le JCS85 va jumeler officiellement avec le CJ80.

Une découverte d'une autre culture pour tous les enfants et un partage autour des entraînements du judo.

Par cette action solidaire nous espérons que ces enfants au retour chez eux auront des espoirs et des rêves à transmettre à tous ceux et celles qui sont restés à DNIPRO.

Si à votre manière vous souhaitez participer à leurs venues, il y a une cagnotte en ligne sur TRIBEE (voir le lien ci-après). Le titre est :

“ **DARII DESSINE MOI UN SOURIRE BLEU ET JAUNE** ”

<https://tribee.fr/participations/darii-dessine-moi-un-sourire-bleu-et-jaune>



Les contacts du JCS85 auprès de Sylvain GAUDOU professeur de judo diplômé d'état au : judocs85@outlook.fr



DARII au centre et ZORIANA
à droite deux jeunes judokas du club

Facebook : JUDO CLUB SUD 85 **Le site :** 123.JUDOCLUBSUD85 **Tél :** 06 08 23 54 91

⇒ Inscription toute l'année à partir de 4 ans.

⇒ Judo sportif, de compétition, technique, et para judo adapté (diplôme d'expertise) pour le public en situation de handicap.



L'Outil en Main

L'OUTIL en MAIN du Pays de L'Hermenault *Échanger & transmettre*

L'initiation des enfants aux métiers manuels et du patrimoine

L'atelier a rouvert ses portes le 20 septembre pour sa quinzième année et pour la grande joie de tous.

Cette année nous comptons **4 filles et 9 garçons de 9 à 14 ans** qui vont découvrir tout au long de leurs 2 années de présence, les 14 métiers que nous leur proposons.

Si votre enfant souhaite nous rejoindre l'année prochaine, venez prendre des informations et visiter nos locaux. Nous sommes présents à l'atelier les samedis de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) ou par téléphone.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du mois de mai (les 2, 9, 23 et 30) directement à l'atelier rue de l'Abbaye à L'HERMENAUT ou par téléphone.

Marie France Clémenceau : Présidente 06 87 88 60 51

Yves Rambaud : Trésorier 06 07 15 24 09



Histoire

UN SIÈCLE DE THÉÂTRE À L'HERMENAULT

2^{ème} partie (première partie à retrouver dans le numéro précédent)

Nous sommes le 3 septembre 1946. Il est formé à L'Hermenault une association sous le titre : **L'Élan de L'Hermenault.**

Elle a pour objet les sports et est administrée par un conseil de 6 membres : MM Bobin Alexandre, Président (Notaire), Bulteau Julien, Vice-Président, (Instituteur), Grelier Jean, Secrétaire-trésorier, (Vicaire), Serceau Clément, (Bourrelrier), Rambaud Guy, (Clerc de Notaire) et Cousseau Paul, (Journalier). Orientée uniquement à l'origine vers la gymnastique, les sports et la préparation militaire, elle prend en août 1956 une nouvelle dimension, celle du théâtre.

La salle du Patronage, à l'école des garçons, ne convenait plus pour des mises en scène plus ambitieuses. L'association décida, après plusieurs réunions, la construction, sur un terrain de la paroisse, d'une véritable salle de spectacle.

La salle L'ÉLAN

*« **Le lundi 7 janvier 1957 à 8h30** », c'est l'équipe de Pinocheau qui s'est ménagé l'honneur d'ouvrir le chantier, l'équipe de la Rouette lui succédant le mardi. Les équipes, de la Haute Rue au Moulin-Chaigneau, des Moulières, de St Martin, de Rousseau poursuivent le travail de construction des fondations et commencent l'élévation des murs.*

***Février** : les travaux sont en voie d'achèvement. On pose les escaliers et les dernières ouvertures. Les murs intérieurs de la salle vont se revêtir d'un tissu plastique aux couleurs chaudes. De leur côté, acteurs et actrices préparent « un spectacle de choix ».*

***Juillet 1957** : la charpente métallique a été montée par les « Ateliers de la Chaînette » de Parthenay.*

***Août** : les deux entreprises VENANT travaillent activement à la construction des murs et en commencent le crépissage. Une équipe de maçons continue la façade du hall d'entrée, l'autre termine les murettes sur lesquelles reposera le parquet de la salle. Malgré le grand vent et la pluie, les jeunes ouvriers des « Ateliers de la Chaînette » ont achevé la pose de la couverture en « Eternit » rose. Notre bâtiment prend belle allure.*

***Janvier 1958** : le plafond est presque achevé et provoque déjà l'admiration de tous les visiteurs.*



La salle L'Élan vers 1970

Histoire

Le 24 novembre 1957, lors de l'assemblée générale à la salle du patronage, les participants se disaient qu'avec «sa scène spacieuse et surélevée, la salle se prêtera fort bien aux pièces de théâtre à grand spectacle, mais aussi qu'avec une ouverture de scène de près de dix mètres, elle s'accommodera tout aussi bien au cinéma».

C'est décidé, les projections de films commenceront les 26 et 27 avril 1958.



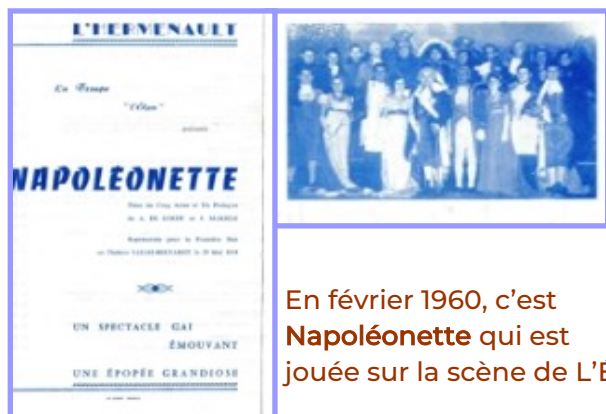
Le blason de la salle « L'Élan »

Enfin, le lundi de Pâques 7 avril 1958, c'est le jour de l'inauguration de la nouvelle salle de spectacle. À 15 heures, les trois coups retentissent et le grand rideau rouge s'ouvre pour la première fois pour livrer la vue du magnifique décor du château de Caylus où se passe le premier acte du célèbre drame : **Le bossu**. Les dix décors de cette pièce, fournis par Ouest-théâtre d'Angers, mis en valeur par des jeux de lumière très variés forcent l'admiration de tous les spectateurs.



La troupe de la pièce « Michel Strogoff »

L'année suivante, en février 1959, la troupe de l'Élan donnera **Michel Strogoff** en 16 tableaux et 3 ballets.



En février 1960, c'est **Napoléonette** qui est jouée sur la scène de L'Élan

L'hiver 1961, est donnée la pièce **Le tour du monde en 80 jours**, un succès qui se répète et pour lequel on vient de loin.



Histoire

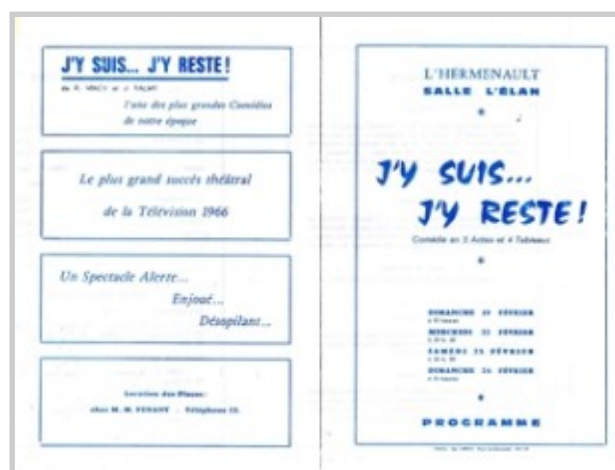
Suivront, au fil des années, "*Les aventures du capitaine Corcoran*", "*Madame sans gêne*," puis de nouveau "*Le bossu*". On comptait jusqu'à 60 acteurs et danseuses pour les ballets, sans oublier les machinistes qui s'activaient en coulisses pour faire descendre les nombreux décors sur la scène.

"*Le malade imaginaire*", "*J'y suis, j'y reste*", "*Treize à table*," "*Le testament du fakir*" "*Ces dames aux chapeaux verts*", "*Attendez-moi chérie*", et "*Bonsoir Madame Pinson*" ont aussi été jouées sur la scène de L'Élan.

Petit à petit, les années passant, de nouveaux acteurs et actrices sont arrivés pour accompagner, ou remplacer les unes ou les autres.

En 1984, fut jouée la pièce "*Opération biberon*"; puis "*SOS vérité*" en 1986. "*La soupière*" en 1988 et "*Un petit manoir tranquille*" en 1989.

Après une fermeture de quelques mois en 1991 pour une remise en conformité, on donne cette même année "*Le noir te va si bien*"; puis en 1994 "*La perruche et le poulet*" suivie de "*Du goudron dans les sillons*" l'année suivante.



Malheureusement, en novembre 1999, un état des lieux est demandé qui va aboutir à la fermeture de notre salle de spectacle paroissiale.

Impossible désormais pour la troupe de théâtre d'utiliser cette grande et belle scène.

Qu'à cela ne tienne, nos actrices et acteurs vont prendre un nouvel « élan » et se produire à partir de l'année 2000 sur la scène plus petite de la salle polyvalente de St Valérien.

Sources :

Archives paroissiales .

Collection personnelle .

J-P Gadé



“ Mots fléchés ”

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	Sévères		Machine humaine		Pierre dure		Sur une enveloppe		Allure		Épluchent	
	Voiture		Moitié de tonton				À suivre		Grande école		Prises de boisson	
2					Béante							
					Divinités nordique							
3	Poisons fumé							Fête de fin d'année				
	Bécanes											
4						Pour voler	Pomme de terre					
5	Outil							Vélos à deux places	Article	Préposition		
	Paresseux											
6			Aéroplane	Note			Pronom			Conjonction		
				Pronom						Possessif		
7	Amas				Attachants							Soleil
	Chai											
8					Collège anglais		Pronom		Saison		Deux Roues	
9	Deux romains			Impôt		Poème				Se rend		
	Transport moderne					Pronom				Choix		
10												Préposition
11	Essor						Oiseau					
	Champion											
12			Poignées						Atome			

J.-M. J.

Solution page 14

Logiciel créé par Patrice Rabiller

Ce numéro de **Source - Infos** est le dernier de la mandature.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire, Monsieur le premier adjoint et Mesdames et monsieur les secrétaires de mairie, de m'avoir fait l'honneur et le plaisir de me confier la responsabilité du bulletin municipal. Je remercie également les associations qui ont bien voulu répondre à mes sollicitations en ce qui concerne leurs articles, à chaque parution, mais aussi Jean-Pierre Gadé d'avoir pris de son temps pour relire et corriger les fautes et petites imperfections qui auraient pu échapper à ma vigilance.

Merci aussi à Patrice Rabiller pour m'avoir créé et offert un logiciel me permettant de vous proposer ces mots fléchés.

Je souhaite à celle (s) ou celui (ceux) qui me succèdera ou succèderont de prendre autant de plaisir à réaliser ce bulletin que j'en ai eu pendant ces six dernières années.

Jm J. rédaction se Source- infos

“ Jours de neige ”

Non, nous ne sommes pas en Laponie, mais bien à L'Hermenault les 6 et 7 janvier 2026 !



Rue Salomon Raitig - Pont du Gué



Rue du Puy St Frais - La gendarmerie en arrière plan



Le stade



Vue de l'église



Boîte à lettres Place du Marché



Rue du commerce



City parc



La Grand Rue

